



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-92011>

Département(s) de publication : 18

Annonce n° 26-92011

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-83527

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville Bourges

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21180033900882

Ville : BOURGES

Code postal : 18000

Groupelement de commandes : Non

Département(s) de publication : 18

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Étude d'évaluation et diagnostic de l'Église Saint-Pierre-le-Guillard

Code CPV principal - Descripteur principal : 71200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La présente consultation a pour objectif de choisir le groupement devant réaliser une étude d'évaluation et un diagnostic complet de l'édifice, y compris des peintures murales, des éléments sculptés et des vitraux

Critères d'attribution : Valeur technique : 65% Performance en matière environnementale : Le candidat décrit la politique de limitation d'émission de gaz à effet de serre applicable aux déplacements des personnes affectées à la réalisation des prestations objet du présent marché incluant : 1) Mesures de limitation des déplacements ;2)Types de transport privilégiés ;3) Mesures d'aide mises en place pour les collaborateurs mobilisés pour l'exécution du marché afin que leurs déplacements soient les plus bas carbone possible. : 5% Prix des prestations : 30%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 30/09/2026 à 12h00, lire 07/10 /2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/09/2026